



**ASSOCIATION  
« VILLE DES ALPES DE L'ANNÉE »**

**RAPPORT ANNUEL 2011**



**UN ATOUT POUR LES REGIONS ALPINES**

# CHER LECTEUR, CHÈRE LECTRICE,

SONTHOFEN, AVRIL 2012

Tisser les liens d'un réseau solide demande avant tout du temps, et la conviction de s'être engagé sur la bonne voie. L'association Ville des Alpes de l'Année est née en 1997. Quatorze ans plus tard, nous réalisons notre premier projet transalpin : avec Alpstar, nous voulons décarboner les Alpes. Les expériences des villes membres du réseau nous montrent que nous sommes bien positionnés pour atteindre cet objectif ambitieux. Certains projets des « Villes des Alpes » sont présentés dans le présent rapport, d'autres sont documentés dans la base de données d'Alpstar sur [www.alpstar-project.eu](http://www.alpstar-project.eu)

La vision des Alpes neutres en carbone ne pourra être mise en œuvre que si les villes des Alpes intensifient leurs échanges et trouvent une source d'inspiration mutuelle dans leurs exemples concrets de bonnes pratiques. Chaque année, le réseau accueille une nouvelle « Ville des Alpes de l'Année », s'enrichissant ainsi de nouvelles facettes et de nouvelles idées. Depuis cette année, l'association est aussi observatrice auprès de la Convention alpine. Nous voulons profiter de ce nouveau statut pour faire entendre la voix des villes des Alpes dans la politique internationale et faire profiter la Convention alpine de l'expérience des villes des Alpes, ainsi que de leur connaissance des problèmes et des potentialités des communes. En effet, la Convention a un rôle à jouer pour encourager les villes dans leur démarche et contribuer à la mise en œuvre d'une gouvernance climatique appropriée.

Un temps fort de l'année 2011 a été l'inauguration officielle de l'année de ville des Alpes d'Idrija. La ville slovène a non seulement mis en œuvre des projets sur l'efficacité énergétique, elle a aussi développé un programme riche et varié, et réussi grâce à son implication à atteindre l'un des objectifs du réseau, qui est de faire participer la population aux activités des villes des Alpes.

Un autre temps fort a été la conférence internationale de Chambéry, « Ville des Alpes de l'Année 2006 ». Avec 170 participants venus de tous les États alpins, la manifestation a marqué le coup d'envoi de notre projet Espace alpin



Photo: Association Alpenstadt des Jahres

Hubert Buhl, Maire de Sonthofen et depuis l'automne 2010 Président de l'association.

Alpstar. L'association a ainsi organisé pour la première fois une conférence internationale qui lance des pistes essentielles pour une politique active de protection du climat dans les villes et les communes.

Cette année, nous avons aussi continué de tisser les liens de notre réseau : l'échange intensif entre les équipes municipales des différentes villes des Alpes permet de définir de nouvelles stratégies, de profiter des exemples de bonnes pratiques et d'impulser la politique municipale. La ville suisse de Herisau a par exemple été invitée à Sonthofen, en Bavière, tandis que les membres du conseil municipal de Sonthofen se rendaient en Italie, à Bolzano. L'association a aussi travaillé en 2011 à son image. Le rapport annuel que vous avez en main se présente avec un graphisme rafraîchi. Je vous souhaite beaucoup de plaisir à la lecture de cette nouvelle édition !

**Hubert Buhl**  
**Président de l'association**  
**Ville des Alpes de l'Année**

## SOMMAIRE

Edito	Page 2
Idrija, Ville des Alpes de l'année	Page 3
Les Villes des Alpes agissent	Pages 4-5
Entretien avec Josef Neugebauer	Page 6
Le mot du secrétariat	Page 7

## NOUS CONTINUONS

### IDRIJA, « VILLE DES ALPES DE L'ANNÉE 2011 »

Ils sont presque tous là. La salle des fêtes d'Idrija est archipleine, l'orchestre symphonique des jeunes convoqué spécialement fait résonner violons et trombones. On joue du théâtre. La télévision est aussi venue. Un murmure parcourt les 1000 spectateurs, ils se lèvent, applaudissent. Un homme trapu en costume noir est sur la scène. Il rit et sa bouche s'entoure de plis qui, comme des ronds dans l'eau, se propagent jusqu'à ses tempes blanches. Bojan Sever, maire de la petite ville slovène des Préalpes, brandit le document officiel de « Ville des Alpes de l'année 2011 ». Les appareils de photos étincellent, les applaudissements redoublent. C'était il y a environ un an.

Aujourd'hui la ville, qui compte à peine 80 chômeurs sur une population de 6000 habitants, est l'un des cinq



Photo: Madeleine Rohrer

En route pour l'écologie : Bojan Sever, maire d'Idrija désire faire de sa ville un lieu où il fait bon vivre.

territoires pilotes du projet Alpstar de l'UE, qui veut faire des Alpes une région neutre en CO<sub>2</sub>. Bojan Sever est convaincu qu'Idrija a suffisamment de biomasse pour être autosuffisante en énergie verte. L'infrastructure nécessaire est en cours de construction.

La neutralité carbone est l'une des priorités de l'association « Ville des Alpes de l'Année ». Pour Idrija, le titre a ouvert la voie autant vers l'intérieur que vers l'extérieur. Des projets longtemps bloqués ont été relancés, de nouveaux projets ont été conçus. « Dès que j'ai entendu parler de ce réseau, j'ai su que ce titre serait bon pour Idrija », dit cet homme de 56 ans, éleveur de chevaux et ancien directeur technique d'une entreprise locale d'électrotechnique, leader sur le marché mondial. Il est parti avec ses collaborateurs pour Bolzano, puis Bad Aussee, toutes deux Villes des Alpes. « C'est là que nous avons remarqué qu'Idrija aussi avait besoin d'une stratégie pour un avenir soutenable. »

Les habitants sont marqués par l'isolement géographique et géopolitique d'Idrija. Pendant 500 ans, leur existence a dépendu de l'industrie minière. Jusqu'à la fin des années 1980 se trouvait ici la deuxième plus grande mine de mercure au monde. La mine doit bientôt, selon la volonté du maire, devenir patrimoine culturel mondial de l'UNESCO. Certains le trouvent entêté, d'autres, roublard. Peu importe : outre Alpstar, Idrija a sept autres projets européens en cours – et a reçu en 2011 une distinction de Bruxelles pour le tourisme soutenable. Bojan Sever est un peu chagriné de ne pas avoir pu gagner d'autre Ville des Alpes à l'un de ses projets européens. « Ils sont un peu timorés. » Pourtant, il suffirait d'essayer. « Auparavant, nous avions une journée écologique, maintenant, en tant que 'Ville des Alpes de l'Année', c'est toute une semaine écologique. » Dans dix ans, sa ville sera un endroit où il fera bon vivre, d'où l'on dirigera des entreprises internationales. Mais, selon Bojan Sever, Idrija doit son essor à ses habitants. « L'année Ville des Alpes a montré que tous ici veulent et peuvent faire quelque chose en vue d'une vie meilleure. Alors, nous allons continuer. »

# LES VILLES DES ALPES AGISSENT

## PROJETS DES VILLES MEMBRES

**Les treize Villes des Alpes de l'Année s'engagent au-delà de leur année de Ville des Alpes à rendre visibles les objectifs de la Convention alpine dans leur commune. Un aperçu de quelques projets réussis.**

**IDRIJA/SI** (2011) a adopté mi-janvier un nouveau concept énergétique. La ville veut ainsi augmenter son efficacité énergétique et devenir plus respectueuse de la nature au cours des quatre prochaines années. L'objectif est d'une part de réduire la consommation d'énergie, et d'autre part de définir les sources locales d'énergies renouvelables qui pourraient remplacer les énergies fossiles.

Une analyse de l'isolation des bâtiments publics a été réalisée pour déterminer les améliorations possibles. D'autres mesures prévues sont la sensibilisation des habitants à une consommation raisonnée d'énergie et la régulation de la circulation. Une évaluation sera réalisée une fois par an pour suivre l'évolution et vérifier si les objectifs ont été atteints.

**GAP/F** (2002) a reçu en avril le label « Agenda 21 local » décerné par le ministère de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement pour son Agenda 21. Ce label est remis par l'état lorsque le plan d'action ou la politique de développement durable est suffisamment abouti et respecte un certain nombre de critères. Gap a élaboré 58 mesures pour le développement durable de la ville. Elles sont le résultat d'un processus de consultation qui a eu lieu en 2007 et en 2008 : environ 1 000 habitants ont pu donner leur avis lors des réunions publiques et ateliers qui ont été organisés, et environ 1 000 ont donné leur avis en répondant à un questionnaire. Depuis un an, la ville des Alpes de l'année 2002 met en œuvre la plupart de ces mesures, en encourageant par exemple une mobilité durable dans la région grâce à une plateforme de covoiturage locale.

**BOZEN/I** (2009) construit dans sa périphérie un nouvel éco-quartier de la taille de cinq terrains de foot. Les habitants de ce quartier économiseront chaque année une demi-tonne de CO<sub>2</sub>. Les 500 nouveaux logements d'une superficie moyenne de 60 m<sup>2</sup> seront construits au nord de la ville. Ils accueilleront 1500 personnes. Les premières habitations seront achevées en 2014. Les bâtiments sont construits selon le label « CasaClima A ». Cela signifie que s'ils étaient chauffés au fioul, ils consommeraient 3 litres de combustible par m<sup>2</sup> et par an. Les logements seront construits de manière à utiliser au maximum le soleil pour optimiser les apports énergétiques. Des capteurs solaires et des panneaux photovoltaïques assureront l'approvisionnement en eau chaude et en électricité. Le chauffage fera également appel à la géothermie. Le nouveau quartier sera également équipé d'une école maternelle, de commerces et il sera desservi par les transports publics.

**CHAMBÉRY/F** (2006) et Bozen se sont révélées être parmi les meilleures des 3 500 villes européennes de la ligue européenne des champions des énergies renouvelables de cette année: Bozen « ville des Alpes de l'année 2009 » a obtenu la deuxième place dans la catégorie des villes de plus de 100 000 habitants. La « ville des Alpes de l'année 2006 », et préfecture de la Savoie, a quant à elle obtenu la troisième place dans la catégorie des villes moyennes. Bozen et Chambéry avaient auparavant obtenu la première place dans leurs catégories respectives au niveau national.



Chambéry gagne la médaille de bronze du classement européen. Jusqu'à maintenant, la ville a systématiquement remporté la première place du concours français pour l'énergie solaire.

**SONDRIO/I** (2007) a bouclé au printemps un important projet écologique et urbain : le parc «Adda Mallero - Renato Bartsaghi» a été inauguré. Il est situé à proximité du centre de la ville. Avant sa renaturation, la surface de 17 hectares était occupée par des sablières. Depuis 2008, des arbres ont été plantés à la confluence de l'Adda et du Mallero pour un montant dépassant 2 million d'euros. Trois lacs, des espaces de jeux et une scène en plein air ont été aménagés. Des chemins piétons et cyclables conduisent les promeneurs et les cyclistes directement de cette zone récréative au centre de la « ville des Alpes de l'année 2007 ». Ces chemins sont aussi reliés au «Sentiero Valtellina», un chemin cyclable et piéton de 150 kilomètres à travers la vallée de Valtellina.

**BAD REICHENHALL/D** (2001) est célèbre pour ses bains d'eau salée et sa production de sel. Deux activités pourtant particulièrement énergivores. En octobre, les thermes ont été raccordés à la saline via une conduite de chauffage à distance, ce qui devrait permettre une économie annuelle de 1,3 million de litres de mazout et de 1 400 tonnes de CO<sub>2</sub>. Durant la production du sel, l'évaporation de la solution sel-eau produit de l'eau chaude. Jusqu'ici, cette dernière était rejetée sans être utilisée et coûtait des frais supplémentaires aux exploitants de la saline. Désormais, la chaleur produite par la saline sera utilisée pour couvrir les besoins en chaleur des thermes.

**SONTHOFEN/D** (2005) et l'énergie à l'école. Qu'est-ce que l'énergie ? À quoi sert-elle ? Et comment chacun peut-il économiser l'énergie ? Autant de questions que se posent les écoliers et écolières de la « Ville des Alpes de l'année 2005 » dans le cadre d'un projet intitulé « Permis Énergie ». Les enfants de Sonthofen de 8 à 10 ans ont passé pour la première fois ce « permis » à l'automne. Ils ont ainsi découvert la relation entre la consommation d'énergie et la lutte contre le changement climatique, mais aussi la différence entre les énergies renouvelables et non renouvelables. Les enfants ont également réalisé des expériences pour apprendre comment économiser de l'électricité. Une analyse énergétique de leur maison a incité leurs parents à réduire leurs besoins en chauffage et pour les transports. Conçu et mené par la Ligue bavaroise pour la protection de la nature, le projet « Permis Énergie » a été cofinancé par le programme dynAlp-climate du Réseau de communes « Alliance dans les Alpes ».

**BRIG-GLIS/CH** (2008) économise 22 000 tonnes de CO<sub>2</sub>. L'usine d'incinération de déchets de la « Ville des Alpes 2008 » élimine chaque année 36 000 tonnes de déchets. Jusqu'à présent, une partie de la vapeur produite par la combustion s'évaporait dans l'atmosphère, car il était physiquement impossible d'utiliser toute la chaleur pour produire de l'électricité. Depuis décembre 2010, une conduite de vapeur relie l'usine d'incinération à l'usine chimique LONZA située dans la commune voisine de Visp/CH. La vapeur y est utilisée dans le processus de production comme chaleur industrielle à la place du gaz naturel utilisé auparavant.

**HERISAU/CH** (2003) reste cité de l'énergie. Après le nouvel examen de la politique énergétique communale qui a eu lieu en mai, la ville a obtenu trois points de plus que lors du dernier examen de 2006. Herisau a encouragé l'acquisition d'appareils électroménagers économes en énergie. 50 000 kWh sont ainsi économisés chaque année. Grâce à un programme d'aides financières, 50 installations solaires thermiques ont été installées, qui permettent une économie annuelle de 20 000 litres de pétrole. La petite ville suisse a aussi contribué à la protection du climat par la mise en place de zones limitées à 30 km/h ainsi que par un léger renforcement des transports publics.

**TRENTO/I** (2004) teste en novembre et décembre 2011 le projet de mobilité « piedibus » dans une nouvelle école. Le principe du piedibus est simple : un groupe d'enfants se rend à l'école à pied accompagné par deux adultes. Les trajets sont fixes, et d'autres enfants peuvent rejoindre ces « bus à pied » ou à différents arrêts. Sécurité et convivialité sont au rendez-vous. Le piedibus est aussi bon pour l'environnement, et a un aspect éducatif : les enfants apprennent à se déplacer seuls à pied ou à vélo dans leur quartier. Les chiffres sont positifs : le nombre d'enfants déposés en voiture dans les écoles participant au projet a diminué, passant de 34 % à 22 %. Avant le lancement du projet, 25 % des enfants allaient à l'école à pied seuls ou avec des amis. Aujourd'hui, ils sont 36 % à le faire. Les parents sont aussi impliqués dans le projet. Dans le cadre de soirées d'information, ils sont encouragés à laisser leur véhicule à la maison. Cela permet de réduire le trafic, notamment aux abords des écoles. Le projet « piedibus » existe à Trente depuis 2004.



Photo: Trento

Aller à pied à l'école : « piedibus », un système de mobilité sûr et bon pour l'environnement.

**VILLACH/A** (1997) s'équipe d'une nouvelle chaudière à biomasse et développe son réseau de chaleur. La ville de Villach est presque entièrement reliée au réseau de chauffage urbain. La chaleur est issue à 80 % de la valorisation des rejets thermiques et de sources d'énergie renouvelables. Cette nouvelle chaudière permettra à la ville de réduire ses émissions de CO<sub>2</sub> de 40 000 tonnes par an. « Villach a atteint depuis longtemps au niveau communal les objectifs de Kyoto, qui étaient de diviser par deux les émissions de gaz à effet de serre », déclare Helmut Manzenreiter, maire de la ville. Il existe encore un potentiel important pour le réseau de chaleur : la ville n'utilise actuellement que 50 % de la biomasse renouvelable.

## « VILLACH A ÉNORMÉMENT PROFITÉ »

### ENTRETIEN AVEC JOSEF NEUGEBAUER

**Josef Neugebauer a accompagné la ville de Villach lorsqu'elle est devenue la première « Ville des Alpes de l'Année » en 1997. En 2011, l'association rassemble une douzaine « Villes des Alpes » et Josef Neugebauer part à la retraite. Un retour en arrière sur le potentiel de l'inconnu et sur les répercussions du titre au-delà de l'année de Ville des Alpes.**

**L'histoire de l'association « Ville des Alpes » a commencé modestement dans les années 1990. Aujourd'hui, le réseau regroupe 12 villes, de Gap à Idrija. Quel est le chemin parcouru ?**

C'est Gerhard Leeb, aujourd'hui membre du jury de l'association pour l'organisation Pro Vita Alpina, qui a eu en 1996 cette idée formidable de la « Ville des Alpes de l'Année ». Séduite par l'idée, Villach a pris en charge pendant deux ans tous les frais de l'association, pour permettre à l'initiative de voir le jour. Tout était moins un peu moins bien organisé qu'aujourd'hui, mais nous avons réussi, avec beaucoup de créativité, à convaincre d'autres villes des Alpes de nous rejoindre et de fonder une association. C'est ainsi qu'est né ce réseau dédié à l'échange entre les villes des Alpes et à la réalisation de projets.

**Deux étapes qui ont fait date dans la vie de l'association ont été l'attribution du titre de « Ville des Alpes de l'Année » à la ville italienne de Belluno et à la ville allemande de Bad Reichenhall : l'association est devenue internationale.**

Une autre étape importante a été la prise en charge du secrétariat par la CIPRA. Cela a donné un élan à l'association. Une administration communale ne pourrait pas assurer ce travail ni le financer. Parallèlement à l'organisation professionnelle et aux traductions, les cotisations des membres permettent aujourd'hui de lancer des projets comme le projet Alpstar. La CIPRA a pour ainsi dire assuré le parrainage, et les villes participent. Grâce à ce soutien, il est beaucoup plus facile pour les villes de prendre part à un projet européen.

**Villach a été en 1997 la première « Ville des Alpes de l'Année ». Qu'est-ce que ce titre a changé pour la ville ?**

Nous avons sensibilisé la population à de nombreux thèmes aujourd'hui présents dans tous les médias, et mis sur pied deux grands projets qui n'auraient pas été possible sans le titre. Le premier de ces projets est la

mise en place de la plate-forme pour le développement local « Regionalmanagement Villach » avec 20 communes environnantes. Cette plate-forme existe encore aujourd'hui. L'autre projet est la création du Parc naturel du Dobratsch. Villach avait décidé de ne pas participer aux Jeux olympiques d'hiver et de fermer le petit domaine skiable sur le Dobratsch, qui n'était pas rentable. La décision a été très discutée. Toutefois, le Dobratsch fournit l'eau potable de toute la région de Villach et l'on craignait que les remontées mécaniques et la neige artificielle n'altère la qualité de l'eau du massif. Helmut Manzenreiter, le maire de Villach, a su imposer son idée d'un tourisme doux sur le Dobratsch, qui est ainsi devenu le premier Parc naturel de Carinthie.

**Qu'est ce que le titre de « Ville des Alpes de l'Année » apporte à une ville ?**

En plus de tous les thèmes importants sur lesquels travaille le réseau, le titre de « Ville des Alpes de l'Année » fait bouger beaucoup de choses dans une ville. Il crée une dynamique d'innovation et de créativité, et insuffle à l'arrière-pays et aux administrations communales une nouvelle impulsion pour agir en faveur d'un développement durable. C'est un énorme potentiel pour les villes. Il faut bien sûr avoir aussi une bonne portion de courage : personne ne sait à l'avance ce qui va se passer. Mais je suis convaincu que chaque ville des Alpes devrait envisager une candidature.



Photo: Josef Neugebauer

Josef Neugebauer a été de 1997 à 2011 coordinateur de la ville de Villach pour l'association « Ville des Alpes de l'Année ».

# LE MOT

## DU SECRÉTARIAT

**Obtention du statut d'observatrice auprès de la Convention alpine, lancement d'un projet ambitieux pour la protection du climat et organisation d'une série de manifestations : l'année 2011 a été riche en événements.**

L'année 2011 est avant tout pour l'association « Ville des Alpes de l'Année » une année où la coopération de longue haleine entre les villes a porté ses fruits. L'association est devenue observatrice officielle auprès de la Convention alpine, et fait désormais entendre la voix des villes des Alpes dans les réunions du Comité permanent et de la Conférence alpine. En mai 2011, le projet climatique Alpstar a été accepté par le programme européen Espace alpin. À travers ce projet réalisé avec douze partenaires, l'association veut faire des Alpes une région modèle en matière de protection du climat et mettre en œuvre le Plan d'Action Climat de la Convention alpine. Le travail en amont réalisé par la CIPRA a permis à l'association de participer à ce projet ambitieux. Alpstar a été lancé officiellement en octobre dans le cadre d'une conférence d'ouverture internationale bien suivie, organisée à Chambéry par les « Villes des Alpes ».

L'année 2011 a été aussi marquée par le renforcement de la coopération avec le Réseau de communes « Alliance dans les Alpes ». Hubert Buhl et Madeleine Roh-



Photo: Gilles Garofolin - Mairie de Chambéry

Isabelle Herlin lors de la Conférence de lancement du projet européen Alpstar : aucune ville n'échappe à la lutte contre le changement climatique.

rer ont représenté l'association à l'Assemblée générale du Réseau. Plusieurs rencontres ont également eu lieu avec la Communauté de travail des villes des Alpes.

Le secrétariat a également organisé trois manifestations permettant aux villes d'échanger par delà les frontières géographiques et linguistiques : les assemblées générales à Idrija en février et à Chambéry en octobre, et le séminaire de lancement d'Annecy en mai. Trois Flashinfos et trois communiqués de presse ont été publiés dans les quatre langues des Alpes.

### Finances et remerciements

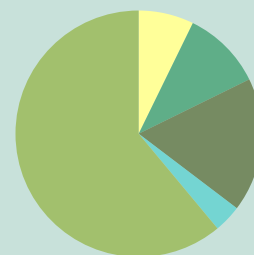
En 2011, les recettes de l'association Ville des Alpes de l'Année se sont montées à 80 751 euros, et les dépenses à 81 898 euros. Le déficit est donc de 1 147 euros. A la fin de l'année 2011, le patrimoine de l'association se montait à 28 734 euros. Les recettes proviennent essentiellement des cotisations des villes membres. 61 % des dépenses ont été consacrées au financement du travail du secrétariat, 17,6 % à la réalisation de projets, 10,5 % à la communication pluri-lingue au sein du réseau et 7 % à la communication.

Le comité directeur remercie chaleureusement toutes les « Villes des Alpes », qui ont de nouveau rendu

possible en 2011 avec leur cotisation de 5 000 euros les activités courantes de l'association et la mise en route de nouveaux projets. Un remerciement particulier revient à la ville de Chambéry, qui a participé activement à l'organisation de la conférence d'ouverture du projet Alpstar et mis à disposition 8 500 euros pour le financement de la manifestation.

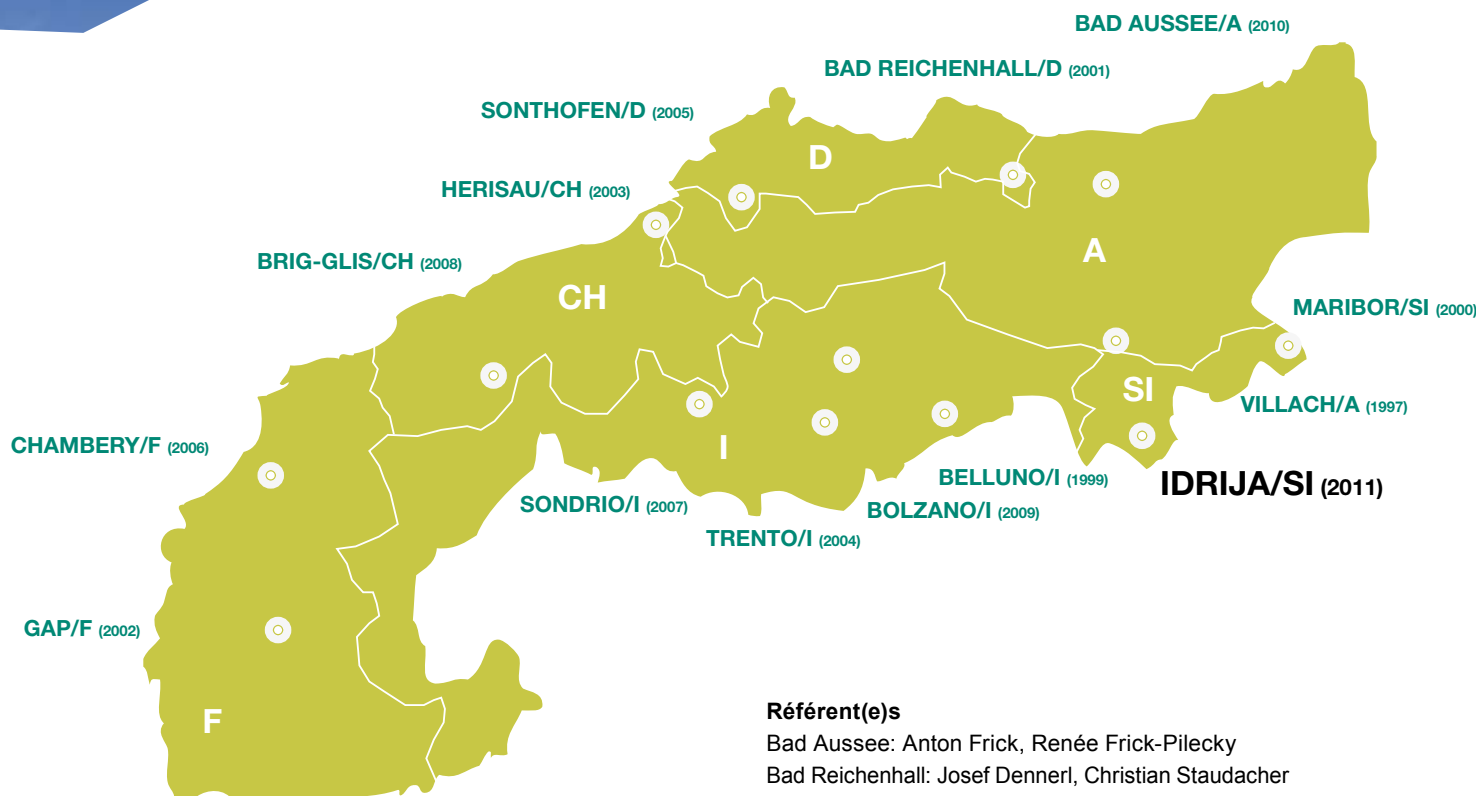
#### Dépenses

- Secrétariat 61%
- Projets 17,6%
- Communication interne 10,5%
- Relations publiques 7%
- Autre 4%



MENTIONS LÉGALES : Rédaction : Madeleine Rohrer - Auteurs : Madeleine Rohrer, Hubert Buhl - Traducteur: Marie Billet  
Relecture : Carole Piton - Layout : Alexandre Druhen, Carole Piton

Le rapport annuel et la newsletter peuvent être gratuitement téléchargés sur la page :  
[www.villedesalpes.org/fr/service-d-information](http://www.villedesalpes.org/fr/service-d-information)



**L'association Ville des Alpes de l'Année** regroupe toutes les villes des Alpes ayant reçu le titre de «Ville des Alpes de l'Année». Ce titre récompense l'engagement particulier d'une ville alpine dans la mise en œuvre de la Convention alpine. Il est décerné par un jury international.

#### Jury

Gerhard Leeb, Pro Vita Alpina  
 Norbert Weixlbaumer, CIPRA International  
 Antonio Zambon, Réseau de communes « Alliance dans les Alpes »

#### Comité directeur

Président : Hubert Buhl, Maire, Sonthofen  
 Vice-Présidente : Colette Patron, Adjointe au Maire, Gap  
 Assesseur : Patrizia Trincanato, Conseillère municipale, Bozen

#### Référent(e)s

Bad Aussee: Anton Frick, Renée Frick-Pilecky  
 Bad Reichenhall: Josef Dennerl, Christian Staudacher  
 Belluno: Maria Grazia Passuello  
 Bolzano/Bozen: Renato Spazzini, Helmut Moroder  
 Brig-Glis: Eduard Brogli  
 Chambery: Isabelle Hérlin  
 Gap: Martine Marlois  
 Herisau: Benno Keel  
 Idrija: Karmen Makuc  
 Trento: Cristina Ambrosi, Clara Campestrini  
 Sondrio: Alfio Sciaresa  
 Sonthofen: Manfred Maier  
 Villach: Josef Neugebauer

#### Commissaires aux comptes

Benno Keel, Herisau  
 Josef Dennerl, Bad Reichenhall

#### Secrétariat

CIPRA International :  
 Andreas Götz, Serena Rauzi, Madeleine Rohrer

#### CONTACT

Association Ville des Alpes de l'année, Madeleine Rohrer  
 Im Bretscha 22, 9494 Schaan, Liechtenstein  
 Tel: +423 237 53 99, Fax: +423 237 53 54  
 E-mail: madeleine.rohrer@villedesalpes.org  
 www.villedesalpes.org



Ville des Alpes de l'Année  
 Alpenstadt des Jahres  
 Città alpina dell'anno  
 Alpsko mesto leta